



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

#### Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

#### Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

#### Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Gueric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

**OBJET :** 77 - Motion relative à l'avenir de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Bourgogne-Franche-Comté, déposée par les élu(e)s du Groupe Socialiste et Société civile républicaine, du Groupe Europe Ecologie Les Verts, du Groupe Communiste et du Groupe Société civile

## Motion relative à l'avenir de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) Bourgogne Franche-Comté

déposée par les élu·e·s du Groupe Socialiste et Société civile républicaine,  
du Groupe Europe Écologie Les Verts et Société civile, du Groupe Communiste,  
et du Groupe Société civile

Les élu·e·s du Conseil Municipal de Besançon ont appris avec inquiétude la démission du Président de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Bourgogne-Franche-Comté. Celle-ci s'accompagnait de la démission de tout son exécutif à la mi-novembre 2018. De nombreux signes nous avaient déjà alertés et font l'objet de rencontres entre les collectivités et les établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

Depuis les années 2006, des restructurations de l'ensemble de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche ont imposé de suivre une logique de concurrence des territoires tant internationaux qu'au niveau national.

Dans un contexte mondialisé pour le savoir et la connaissance, le préjudice est grand pour notre région qui ne peut se permettre de prendre du retard, particulièrement dans les domaines pour lesquels nous sommes excellents.

Cultiver nos spécificités et renforcer mutuellement nos sujets d'excellence devraient fédérer nos établissements supérieurs. Garder en ligne de mire l'importance d'universités ancrées dans leur territoire et constituer des équipements majeurs pour les écosystèmes économiques et socio-culturels devraient habiter les instigateurs des nouvelles organisations.

Les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas pu ou pas voulu mettre en œuvre une trajectoire commune, ambitieuse et coordonnée pour l'Enseignement supérieur et la Recherche en Bourgogne Franche-Comté.

Or, seuls, nos universités et établissements ne pourront pas s'imposer. Ensemble, ils pourront pleinement bénéficier des synergies encouragées par la Région Bourgogne-Franche-Comté et soutenues par nos collectivités locales au vu des enjeux pour tous.

**A l'heure où, ici, le Grand Besançon et la Région Bourgogne-Franche-Comté s'unissent pour investir ensemble plusieurs dizaines de millions d'euros en faveur de l'Enseignement supérieur et spécialement au bon accueil des étudiant·e·s, les élu·e·s de la Ville de Besançon appellent solennellement les acteurs de l'Enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté à la responsabilité collective pour l'intérêt général.**

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'adopter cette motion (11 élus n'ont pas pris part au vote)**



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 11